

# Rwanda

## Inquiétudes françaises sur la relève de l'opération « Turquoise »

Le Monde, 10 août 1994

La France nourrit « *quelques inquiétudes* » sur la relève des forces de l'opération « *Turquoise* » par le contingent éthiopien de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) dans le sud de la zone humanitaire sûre, a déclaré, lundi 8 août, le porte-parole de l'armée française à Goma, le colonel Alain Rambeau.

L'arrivée des 700 soldats éthiopiens est prévue le 17 août, soit cinq jours seulement avant le départ des forces françaises, fixé au 22 août. « *Un retard de la mise en place de la MINUAR au Sud pourrait entraîner des mouvements de réfugiés et de résidents en direction du Zaïre et du Burundi* » voisins, a estimé le colonel Rambeau. Samedi, 140 soldats français basés à Gikongoro ont été relevés par des Ghanéens de la MINUAR. Depuis lors, « *un millier de personnes ont quitté, selon leurs dires, Gikongoro pour le Zaïre, a indiqué le colonel Rambeau, 3 000 autres sont parties pour la zone gouvernementale* ». Pillages, malnutrition et fuite des réfugiés caractérisent de plus en plus la zone de sécurité, selon des témoignages de membres d'organisations humanitaires.

### **Des procès justes et équitables**

Kigali, le premier ministre, Faustin Twagiramungu, a indiqué lundi qu'environ 200 personnes soupçonnées d'avoir pris part aux atrocités commises au Rwanda sont détenues par les nouvelles autorités. Tout en soutenant la création d'un tribunal international, il a regretté la lenteur avec laquelle la communauté internationale enquêtait sur les massacres. « *Nous ferons tout pour assurer des procès justes et équitables* », a-t-il affirmé, nuancant de précédentes déclarations selon lesquelles 30 000 personnes seraient traduites en justice. A Bukavu et Goma, dans l'est du Zaïre, Radio-Agatashya, une station à vocation humanitaire lancée par la section suisse de Reporters sans frontières (RSF), a commencé à émettre à destination des réfugiés rwandais. RSF a déposé une plainte lundi auprès du tribunal de grande instance de Paris contre Agathe Habyarimana, Séraphin Rwabukumba, Protais Zigiranyirazo et Ferdinand Nahimana, « *fondateurs, financiers et animateurs de la Radio des Mille Collines, pour génocide, infractions graves aux conven-*

*tions de Genève, crimes contre l'humanité, torture et apologie des crimes de guerre ».*

Enfin, l'Espagne présidera exceptionnellement le Conseil de sécurité de

l'ONU en septembre à la place du Rwanda, dont le tour devrait être reporté à décembre, a-t-on appris lundi de source diplomatique à New-York.

(AFP, Reuter.)